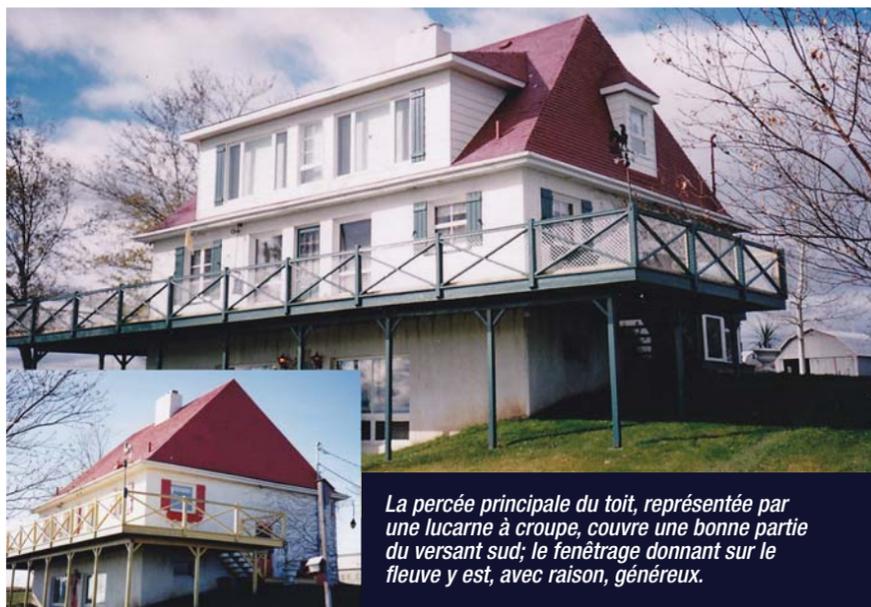


UN NID DOUILLET HAUT PERCHÉ

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE LES ENFANTS NE SONT PLUS QUE DE PASSAGE
ET QUE LES BESOINS ONT CHANGÉS? ON PENSE UN PEU PLUS À SOI
ET ON REALISE QUELQUES RÊVES TROP LONGTEMPS ENFOUIS.
C'EST CE QUI EST ARRIVÉ À DES INSULAIRES DE LA RÉGION DE QUÉBEC.



La percée principale du toit, représentée par une lucarne à croupe, couvre une bonne partie du versant sud; le fenêtrage donnant sur le fleuve y est, avec raison, généreux.

L'Île d'Orléans, joyau du patrimoine québécois, fait partie des destinations détentes. Bordé d'un chapelet de maisons centenaires, le chemin Royal ceinture cette oasis qui impose le respect sous toutes ses formes.

Ayant construit cette résidence secondaire en 1970, le propriétaire ne pouvait concevoir d'abandonner ce site exceptionnel, surtout que des membres de la famille sont ses voisins. En effet, l'immense terre familiale a été partagée en trois lots où frères et mère peuvent se fréquenter à distance de marche.

Au début, cette demeure d'appoint avait comme principale vocation d'offrir aux trois enfants des propriétaires un lieu de villégiature exceptionnel, la famille conservant un

ped-à-terre à Sillery, près des commodités urbaines. Comme on peut l'imaginer, le site regorge de précieux souvenirs : randonnées en motoneige et rencontres entre amis n'en sont que quelques-uns.

Et quelle vue! Surplombant le versant sud de l'Île d'Orléans, la propriété offre un paysage saisissant sur la voie navigable du Saint-Laurent et ses sanctuaires naturels : l'Île Madame et l'Île aux Ruaux.

REVOIR LES PARAMÈTRES

Inspirée du style normand, cette résidence revêtue de stuc et coiffée de bardeaux de cèdre devait pourtant s'ajuster à de nouveaux paramètres.



Une chambre spacieuse, empreinte de romantisme, qui invite à la détente.

C'était le temps de mettre sur table les irritants de longue date. Une des principales lacunes du concept original dépendait paradoxalement du meilleur attribut que le site pouvait offrir : les chambres n'ont pas de vue sur le fleuve. Privilégiant avec raison les aires communes vers le cours d'eau du côté sud, le secteur des chambres était confiné à regarder la route du côté nord. Sur un seul étage, il était impossible de faire autrement.

Pourtant, il y a cinq ans à l'automne 1994, les propriétaires ont décidé de consulter un spécialiste en rénovations résidentielles et de lui soumettre un projet : récupérer le vide sous toit. Cette avenue aurait l'avantage d'y aménager la chambre principale et ses services. Un nid d'amour réservé uniquement aux parents pour un repos bien mérité.

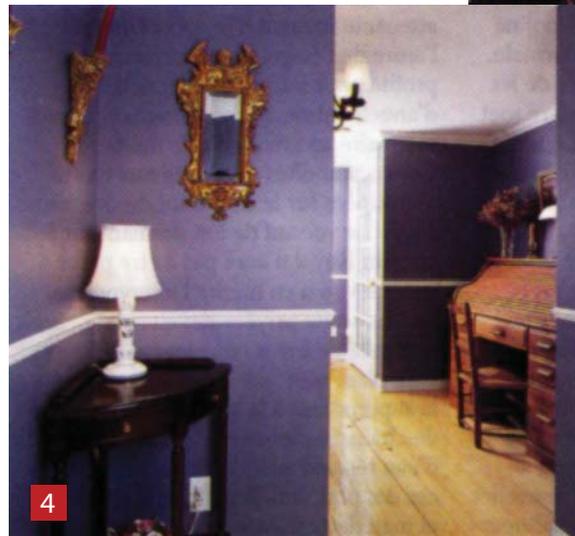
L'architecte Louis Desrochers, d'Arc & Types Consultants, étant familier avec ce type d'intervention, il élaborait une liste des contraintes à surmonter. Par où accéderons-nous à ce nouvel étage? Comment camoufler la montée de cheminée centrale? Et surtout, de quelle façon disloquer une charpente de toit semblable?

L'INSPECTION PRÉLIMINAIRE

Dès la première rencontre, une visite dans les combles s'imposait. Allez hop! par la trappe du grenier. Premier constat : les fermes préfabriquées ont été réalisées

en deux sections : un trapèze surmonte d'un triangle. Cette pratique est courante lorsque les fermes sont trop hautes pour le transport routier. Les versants de toit latéraux à pente très accentuée sont appuyés, tel un château de cartes, sur la charpente principale à deux versants. Un relevé complet des membrures structurales est alors prescrit de manière à bien planifier les renforcements aux points de faiblesse : il faudra éviter l'entretoit en éliminant judicieusement les jambes de force, entrants, contrefiches et arbalétriers qui encombrant l'espace.

Les solives du futur plancher ne pourront se contenter des membrures horizontales existantes : leur hauteur et



◀ Le corridor d'accès à l'étage menant à la salle de bains joue le rôle d'antichambre à la zone de repos adjacente.



▲ Le nouvel escalier poursuit la course de celui reliant déjà le sous-sol et le rez-de-chaussée. Le palier offre une pause salutaire à celui qui l'emprunte.



Un aperçu de la magnifique vue sur le fleuve et ses îles sanctuaires.

espacement (2 po x 4 po aux 24 po) ne pourront résister à une charge normale. Il ne sera cependant pas possible de les enlever, car elles supportent malgré tout le plafond du rez-de-chaussée. Le soufflage des membrures existantes conjugué à l'ajout de nouvelles est inévitable.

Dans ce type d'intervention, tout élément structural affaibli pour une bonne cause doit être renforcé, sinon c'est la catastrophe. Poutres et colonnes remplaceront parfois le travail des fermes amputées. Les appuis devront supporter leurs charges bien en deçà de l'étage qui nous occupe : il faudra considérer des colonnes qui se poursuivront jusqu'au sous-sol, à moins d'y insérer de nouvelles fermes et poutrelles de plancher autoportantes et à configuration particulière.

Après avoir effectué ces constats, l'architecte, de retour sur le plancher des vaches, put ainsi donner un compte rendu éclairé de la situation à ses clients. C'était aussi le moment rêvé pour élaborer un concept réaliste au point de vue technique et satisfaisant sur les plans esthétique et fonctionnel.

L'ESCALIER

Avant tout, l'accès au futur étage. La première approche consiste à envisager la superposition d'un nouvel escalier à celui reliant le sous-sol et le rez-de-chaussée. Ce procédé a l'avantage de regrouper les circulations verticales en un seul endroit dans la maison. Le système d'escalier qui nous intéresse étant à paliers et du côté d'un versant de toit abrupt, l'idée de l'introduire dans une lucarne latérale fit son chemin. Par symétrie, le versant de toit opposé était tout indiqué pour y proposer une lucarne identique. La cheminée centrale devant être conservée, il faudra l'habiller et lui donner un rôle d'écran acoustique entre la partie chambre et la zone de circulation

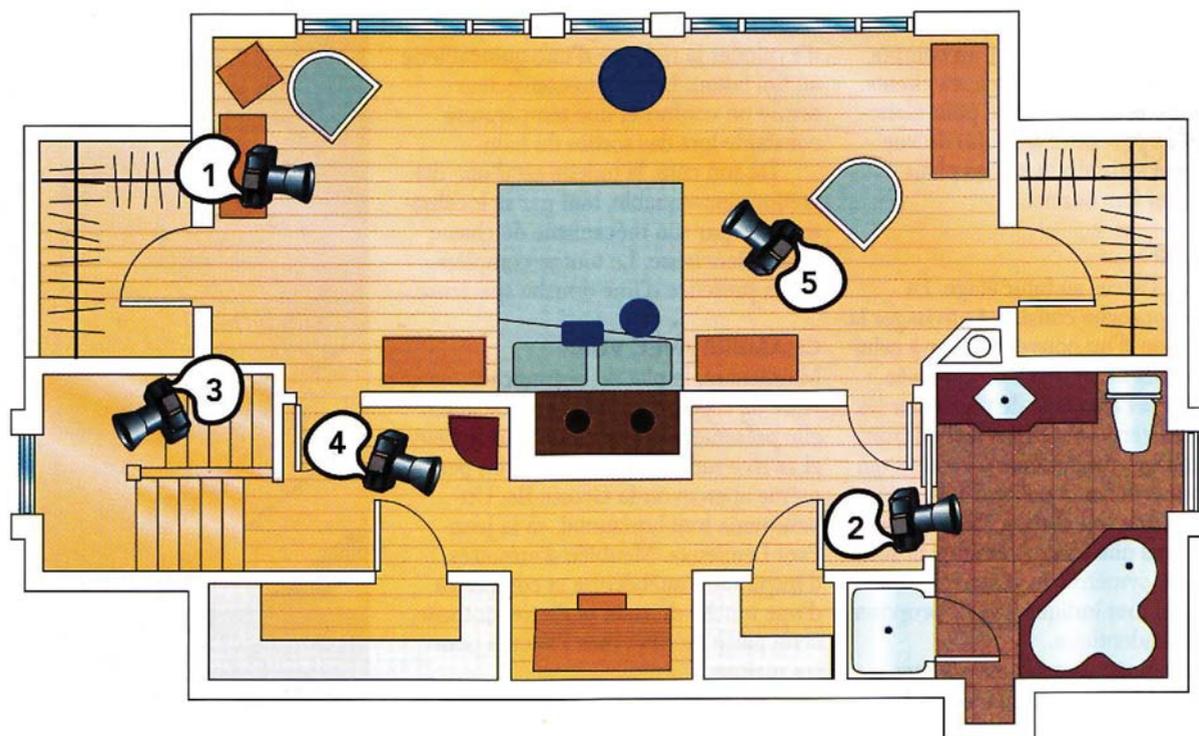
attendant menant d'une extrémité à l'autre de l'étage. Le concepteur en a profité pour introduire la fonction d'antichambre, où rangements et espace secrétaire assurent un rôle utilitaire. Ces commodités sont d'ailleurs toutes regroupées sur le côté nord du deuxième étage. Le versant de toit donnant sur le chemin Royal n'aura pas à être percé : aucune vue n'en mérite l'intervention.

La « suite privée » devait aussi prévoir une salle de bains pour les tourtereaux. Une place tout indiquée l'attendait en la superposant à la salle de bains du rez-de-chaussée. Sobre et élégante, cette salle d'eau répond adéquatement aux exigences des plus difficiles. Éclairage indirect et matériaux nobles enveloppent la baignoire à remous. Le meuble-lavabo recouvert de granit est équipé d'un lavabo de forme hexagonale, en plus d'exploiter la richesse d'une quincaillerie au fini laiton. Le ventilateur-convecteur assure un confort et une température constante lors des sorties du bain.

De son côté, la toilette est d'une discrétion remarquable, tant par sa localisation que par son mécanisme de chasse d'eau silencieuse. Le tout se complète par la présence d'une douche spacieuse.

CHAMBRE AVEC VUE

Maintenant, le plat de résistance : l'aire de repos. Spacieuse et éclatante, elle présente une vue unique sur le fleuve et sa rive sud. Par beau temps, on peut même apercevoir la Grosse-Île. Un panorama tout horizontal « à la Jean-Paul Lemieux ». Meublée d'armoires d'inspiration québécoise et complétée d'une touche de rotin et de romantisme, cette pièce méritait bien l'attente pour ses maîtres. De l'extérieur, le concept est simple et la percée principale s'est faite sur une bonne partie du versant de toit arrière.



La visite du vide sous toit s'avéra fort révélatrice des contraintes inhérentes à ce type d'intervention. On aperçoit la montée de cheminée devant être camouflée.



La salle de bain est fonctionnelle et développe une alternance de tons clairs-obscurs à son périmètre. La fenêtre fait partie d'une petite lucarne latérale.